



## MAIRIE DE TREGUNC

COMPTE DE  
GESTION DU  
TRESORIER 2019  
BUDGET ANNEXE  
DU PORT DE  
POULDOHAN  
PORS BREIGN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au STERENN, en séance publique sous la présidence de

**Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia – VOISIN Valérie – TANGUY Michel – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul – BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUT Dominique – SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle – GEORGES Valérie – DENIEL Baptiste – JOULAIN Anita - ROBIN Yves – SUARD Delphine – MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul – BOSSER GODREAU Véronique – JOUSSET Nicolas – JESTIN Caroline – GALBRUN Karine - PAUCHET Gérard

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Michel TANGUY
- Nicolas DAGORN à Véronique LESCA
- Fabienne LE GOC LE SAGER à Valérie VOISIN

Les conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir de voter en leur nom :

- Bruno BORDENAVE

Date de convocation : 30 juin 2020

*Gwenaëlle SPAROSVICH-GRANDIL est nommée secrétaire de séance*

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur Le Maire indique que le compte de gestion du trésorier met en évidence des résultats conformes au compte administratif.

Le compte de gestion du budget du port de Pouldohan/Pors Breign est arrêté de la manière suivante :

Section d'exploitation :

Dépenses : 49 822,43 €

Recettes : 61 821,71 €

**Soit un excédent annuel de 11 999,28 €**

Et **66 132,26 €** avec l'excédent de fonctionnement 2018 (54 132,98 € en recettes)

Section d'investissement :

Dépenses : 22 710,02 €

Recettes : 15 400,95 €

**Soit un déficit annuel de 7 309,07 €**

Et **53 197,18 €** avec le déficit d'investissement 2018 (45 888,11 € en dépenses)

Soit un résultat annuel de clôture de **12 935.08 €** sans les restes à réaliser

En intégrant les restes à réaliser de 2019 :

Restes à réaliser en dépenses : 4 750,00 €

On obtient un résultat positif de **8 185,08 €**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**Considérant l'avis favorable de la commission administration générale lors de sa réunion du 22 juin 2020 ;**

**Considérant l'avis favorable du conseil portuaire de Pouldohan / Pors Breign lors de sa réunion du 26 juin**

**Ayant entendu le rapporteur ;**

**Après en avoir délibéré ;**

**Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2019 du trésorier du budget annexe du port de Pouldohan / Pors Breign.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 9 juillet 2020

LE MAIRE

Olivier BELLEC

